



SEVE<sup>®</sup> est le nouveau logiciel de la profession routière pour permettre aux clients d'évaluer les variantes environnementales lors des appels d'offres. Succès d'une démarche inhabituelle :

- **les grands groupes de construction**, parmi lesquels COLAS a été particulièrement actif, ont décidé de fusionner leurs éco-comparateurs pour aboutir à SEVE<sup>®</sup>, ensuite mis à disposition gratuitement de toutes les entreprises du secteur
- **le ministère chargé de l'environnement et des travaux publics** avait signé une charte avec la profession pour reconnaître à l'avance SEVE<sup>®</sup> dans le dépouillement des offres dans les marchés publics
- **de nombreux clients publics** utilisent désormais SEVE<sup>®</sup> comme un outil rigoureux pour juger les offres variantes sur un pied d'égalité selon quatre indicateurs-clefs : énergie, gaz à effet de serre (GES), économie de matériaux, recyclage du bitume

Peu après la mise en service de SEVE<sup>®</sup> sous extranet en juillet 2010, SCREG Île-de-France / Normandie a répondu à un important appel d'offres pour Aéroports de Paris (ADP) qu'il a remporté en septembre sur la base d'une variante présentée sous ce logiciel.

Il s'agit de la réfection à Orly de 5 000 m<sup>2</sup> d'une voie de dégagement des avions datant des années 1960. Très technique, la variante à base d'enrobés bitumineux a intégré les questions d'environnement avec une remise en circulation immédiate de la chaussée, évitant ainsi la solution classique en béton et ses trois semaines de temps de séchage et de durcissement :

- Couche de fondation : grave traitée au ciment constituée de 92% de béton concassé issu du **recyclage** des anciennes voies en béton d'Orly
- Couche d'assise : enrobés tièdes (**économie d'énergie et de gaz à effet de serre**) comprenant 30% d'agrégats d'enrobés **recyclés**.
- Couche de roulement : enrobés **tièdes** à base de bitume polymère à haute performance

Le bilan, point de rencontre des engagements d'ADP et de SCREG Ile-de-France Normandie pour le développement durable, équivaut à:

- Une réduction de plus de **60%** des gaz à effet de serre par rapport au projet initial
- Une réduction de plus de **40%** de la consommation d'énergie

